

*PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DES BOUCHOUX*

du 23 avril 2026

Présents : COMBY Marie-Hélène, GRENARD Jérôme, HERNANDEZ Philippe, HEURTIER Isabelle, JEANTET PROST Karine, LAHU Maxime, PONCET Michaël, PORCHERET Maxie, RAFFIN Françoise, THOMAS Thierry, SAINT-OYANT Claude, conseillers,

Edwige PONCET, suppléante,
Stéphane VUAILLAT, suppléant
Ketty PELLEGRINI, Secrétaire de Mairie.

Secrétaire de séance : Isabelle HEURTIER

Excusé : néant

Absent : néant

Ordre du jour :

Approbation du Procès-Verbal du 27 mars 2026

1. Motion de réaffirmation de l'appartenance de la compétence « Distribution d'électricité et de gaz » au sein du bloc communal
2. Demande de subvention du Festival de Musiques du Haut Jura
3. Désignation d'un référent ambroisie
4. Election d'un délégué suppléant au SIVU
5. Avance de trésorerie du BP au Budget Photovoltaïque
6. Courrier au ministère des finances pour demander la suppression du budget photovoltaïque
7. Commissions municipales : détermination des commissions et désignation des membres

Questions diverses : Cérémonie du 8 mai
Rapport d'activité du PNR

Ouverture de la séance à 19h00

Approbation du procès-verbal du 27 mars 2026

Après présentation du procès-verbal, il est approuvé sans remarque à l'unanimité des présents.

1-Motion de réaffirmation de l'appartenance de la compétence « Distribution d'électricité et de gaz » au sein du bloc communal

Isabelle Heurtier présente la motion proposée par la FNCCR et le SIDEC du Jura afin de demander que la compétence distribution d'électricité et de gaz ne soit pas transférée aux départements mais qu'elle reste compétence du bloc communal.

Après délibération, à l'unanimité des présents, le conseil décide d'approuver cette motion et d'autoriser le maire à la signer.

2- Demande de subvention du Festival de Musiques du Haut Jura

Le Maire présente la demande de subvention d'un montant de 250 € et les animations proposées par le Festival de Musiques du Haut-Jura qui auront lieu sur la commune le 11 mai : une animation pour les enfants des écoles, une animation au cantou et une représentation pour le public en soirée.

Le Maire et les conseillers trouvent que c'est une très bonne chose d'avoir des animations de hautes qualités proposées par le Festival.

Après délibération, le conseil décide d'attribuer une subvention de 250 € au festival de Musiques du Haut-Jura

3 – Désignation de référents ambroisie

Dans le cadre de la prévention de l'environnement, le FREDON (Fédération Régional de Défense contre les Organismes Nuisibles) demande de désigner deux référents « Ambroisie » qui ont une mission de veille et d'information pour la présence d'ambroisie sur la commune.

Maxime Lahu et Jérôme Grenard se proposent.

Après délibération, à l'unanimité des présents, le conseil désigne Maxime Lahu et Jérôme Grenard, référents « Ambroisie » pour la commune des Bouchoux

4 – Election d'un délégué suppléant au SIVU

Lors du précédent conseil 3 conseillers délégués titulaires pour le SIVU ont été élus mais il a été oublié d'élire un délégué suppléant. Il faut donc le faire au cours de ce conseil.

Karine Jeantet-Prost est candidate.

Après vote, par 11 voix pour, le conseil élit Karine Jeantet-Prost déléguée suppléante au SIVU.

5 – Avance de trésorerie du BP au Budget Photovoltaïque

Le Maire et Isabelle Heurtier expliquent que le budget photovoltaïque, budget M4, a un compte de trésorerie propre et que celui-ci n'est pas suffisamment pourvu pour payer les annuités d'emprunt, d'environ 21 000 €. Par ailleurs, lors du vote des budgets primitifs, une somme a été inscrite en dépenses de fonctionnement dans le budget principal et en recette d'exploitation dans le budget photovoltaïque mais pour que le versement soit effectif en trésorerie, il convient au conseil de délibérer pour autoriser l'avance de trésorerie.

Le Maire propose une avance maximum de 15 000 € pour sécuriser le règlement des annuités. Après délibération, à l'unanimité des présents, le conseil accepte de faire une avance de trésorerie d'un montant de 15 000 € du budget principal au budget photovoltaïque et autorise le Maire à signer tous documents nécessaires pour sa mise en œuvre.

6 – Courrier au ministère des finances pour demander la suppression du budget photovoltaïque

Le Maire rappelle aux conseillers les déséquilibres budgétaires mentionnés lors du vote du budget photovoltaïque et redit que cette situation a été régulièrement évoquée avec le trésorier.

Au cours d'un dernier rendez-vous avec le trésorier, celui-ci a évoqué la possibilité de demander la suppression de ce budget (et par conséquent l'intégration de ses dépenses et recettes au budget principal) mais, seul le ministère peut l'autoriser. Il convient donc d'écrire un courrier argumenté pour faire cette demande en demandant également les modalités. Le maire doit avoir l'autorisation du conseil pour faire cette demande.

Après délibération, à l'unanimité des présents, le conseil autorise le maire à écrire un courrier au ministère des Finances pour demander la suppression du budget photovoltaïque et

7 – Commissions municipales : détermination des commissions et désignation des membres

Le Maire présente les commissions telles qu'elles étaient lors de la présente mandature et explique le travail fait dans chacune d'elles.

M. Poncet fusionnerait marché (des producteurs) et fleurissement et ajouterait une commission mixte qui se réunirait régulièrement pour que les élus échangent sur leur travail pour remplacer le point information des commissions à la fin de chaque conseil. Pour Isabelle Heurtier, cette commission serait donc des réunions de travail du conseil à programmer et par des points de compte rendu des représentations dans les différents syndicats ou organismes. Elle propose également de modifier l'appellation de la commission AFET en supprimant le « T » de Tourisme, cette compétence étant du ressort de la Communauté de Communes et de le remplacer plutôt par « sentiers » ou « randonnées »

Philippe Hernandez propose une commission « vie communale » dans laquelle on pourrait régler les petits problèmes de la commune et ainsi peut-être décharger le maire de certaines sollicitations.

Après un tour de table, il est décidé de fusionner les commissions marché et fleurissement et de proposer la commission « vie communale » dont le fonctionnement sera à préciser.

Après débat, les commissions sont constituées selon le tableau ci-dessous : auquel il faut ajouter la commission Finances sous la présidence du maire avec tous les conseillers.

Eau Assainissement	Marché Et Fleurissement	Site Internet et Communication	Jeunesse Et Vie Associative	Voirie	Bâtiment	Agriculture Forêt	Vie Communale
Jérôme Grenard	Marie Hélène Comby	Maxie Porcheret	Jérôme Grenard	Michaël Poncet	Philippe Hernandez	Maxime Lahu	Michaël Poncet
Philippe Hernandez	Françoise Raffin	Isabelle Heurtier	Edwige Poncet	Jérôme Grenard	Marie Hélène Comby	Edwige Poncet	Claude Saint-Oyant
Claude Saint-Oyant	Maxie Porcheret	Françoise Raffin	Michaël Poncet	Maxime Lahu	Michaël Poncet	Philippe Hernandez	
Thierry Thomas	Isabelle Heurtier		K.Jeantet Prost	Stéphane	Maxime Lahu	Claude Saint-Oyant	
Karine Jeantet Prost	Edwige Poncet		Claude Saint-Oyant	Thierry Thomas		Thierry Thomas	
Maxime Lahu			Philippe Hernandez	Claude Saint-Oyant			
Michaël Poncet							

Informations diverses :

- La cérémonie du 8 mai se tiendra à 11h30 au Monuments aux Morts et le vin d'honneur sera assuré en salle de Justice par l'Épicerie des Couloirs

- Le rapport d'activités du PNR est consultable en mairie
- Elections passées :
 - o CCAS
 - Benoît COLLIN = secrétaire
 - o Syndicat des Eaux :
 - Président = Stéphane GROS
 - Vice-Président = Thierry THOMAS
 - o Syndicat des Ecollets
 - Président : Laurent MERMET AU LOUIS
 - Secrétaire Carline GRICOLAT
 - o SIVOS
 - Président = Michaël PONCET
 - Vice-Président = Guillaume JEANNOT
 - o SIVU
 - Président = Jérôme GRECARD
 - Vice-Président = Grégoire JUBERT
 - o Communauté de communes
 - Présidente = Isabelle HEURTIER
- Le food truck Kiet's s'installera à côté de l'épicerie le mardi soir, pour une période d'essai, à partir du 5 mai.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au vendredi 29 mai 2026 à 19h00.

La séance est levée à 22h00.

Le Maire Jérôme GRECARD	Le secrétaire Isabelle HEURTIER
 	

Procès-verbal approuvé le 29.05.2026